

Communiqué commun des organisations Snuipp-FSU et SE-Unsa des Landes

Les organisations syndicales, FSU, Unsa-Education, SGEN-CFDT, FERC-CGT et SUD-Education ont adressé, le 8 octobre dernier, un courrier au Ministre de l'Education nationale à ce jour sans réponse. Elles lui demandaient des actes suite au malaise, à l'émotion et à la colère exprimés par les personnels après l'acte dramatique de Christine Renon.

C'est pour exprimer fortement nombre de revendications que ces organisations syndicales appellent à faire du 6 novembre prochain une journée de mobilisation (rassemblements, conférences de presse, demandes d'audience...).

Elles demandent :

- Une réelle amélioration des conditions de travail des directeurs et directrices d'école, des enseignant-es et de tous les personnels qui font vivre les écoles, les établissements et les services ;
- Une meilleure reconnaissance de leurs professionnalités ;
- Des mesures pour garantir la santé, la sécurité et le bien-être au travail et le développement des services de médecine de prévention ;
- Une organisation moins verticale et moins injonctive des écoles, établissements et services. L'organisation d'un travail plus collectif et à des rythmes plus respectueux de la qualité de vie au travail ;
- Les moyens utiles indispensables au bon fonctionnement des écoles, des établissements et des services ainsi que les créations d'emplois nécessaires pour l'ensemble des personnels.

Enfin, ces organisations syndicales dénoncent, une nouvelle fois, la suppression programmée des CHSCT qui aggravera la prise en charge de celles et ceux qui sont en souffrance.

Dans les Landes:

Après les rassemblements qui ont mobilisé de nombreux personnels devant la DSDEN des Landes et les circonscriptions de Dax, Mimizan et Saint Vincent de Tyrosse le 03 octobre 2019, le Snuipp-FSU et le SE-Unsa appellent à nouveau à 2 rassemblements :

Mercredi 06 novembre 2019 à 14h30 Devant la DSDEN des Landes à Mont de Marsan et devant la Secrétariat de Circonscription à Dax

Venez nombreux.ses pour soutenir ces revendications pour une prise en compte et une amélioration urgente et concrète des conditions d'exercice des Directrices et Directeurs d'Ecoles, et au-delà de l'Ecole Publique, de l'ensemble de ses personnels et de ses usagers.

Mont de Marsan, le 21 octobre 2019